

ESPACE PUBLICITAIRE

ENVOI DU MATÉRIEL PUBLICITAIRE

Nadine Verret
Adjointe

Service aux membres, partenariats
et communications

418 651-3343, poste 284

S. F. : 1 866 951-3343

nverret@fqm.ca

Envoi du matériel par courriel :

nverret@fqm.ca

RÉSERVATION DES DATES DE PARUTION

Sonia Maltais
Directrice

Service aux membres, partenariats
et communications

418 651-3343, poste 234

S. F. : 1 866 951-3343

smaltais@fqm.ca



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

BULLETIN CONTACT

**DOSSIER
MÉDIA
2018**



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

1134, Grande Allée Ouest, bur. RC 01
Québec (Québec)
G1S 1E5

T 418 651-3343
Sans frais 1 866 951-3343
F 418 651-1127

 **FQM.ca**

BULLETIN D'INFORMATION

Ce bulletin, expédié par courriel à plus de 5 000 abonnés, vise à informer succinctement les membres de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) de l'état d'avancement des dossiers chauds du secteur municipal. Annonciatrices de projets, les nouvelles brèves aident les membres dans leurs développements.

Prenez CONTACT avec l'actualité municipale !

FORMATS ET TARIFS

VISIBILITÉ SUR LE BULLETIN CONTACT	BANNIÈRE EXCLUSIVE (650 X 200 px)
Option n° 1 1 bannière (coût unitaire par diffusion)	680 \$
Option n° 2 2 à 3 bannières (coût unitaire par diffusion)	595 \$
Option n° 3 4 à 9 bannières (coût unitaire par diffusion)	520 \$
Option n° 4 10 à 16 bannières (coût unitaire par diffusion)	420 \$

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

RÉSOLUTION DU MATÉRIEL :

72 dpi

DATE DE TOMBÉE :

Le matériel final : **5 jours avant la date de diffusion**

FORMAT BANNIÈRE :

LARGEUR X HAUTEUR	POIDS MAXIMAL	FORMAT
650 px X 200 px	60 ko	jpg ou png

MENTIONS IMPORTANTES

- L'éditeur se réserve le droit de refuser toute annonce dont la qualité technique ou le contenu ne serait pas conforme à la politique éditoriale.
- Le matériel non conforme aux spécifications techniques demandées sera retravaillé aux frais de l'annonceur (taux horaire de 100 \$/heure).
- Les frais de conception et de réalisation du matériel publicitaire sont assumés par l'annonceur.
- Aucune annulation d'espace.
- Les espaces réservés devront être payés.